



## Chimaphile maculée



Photo : © Thomas G. Barnes @ USDA-NRCS PLANTS Database

### Nom scientifique

*Chimaphila maculata*

### Taxon

Plantes vasculaires

### Statut du COSEPAC

Menacée

### Aire de répartition canadienne

Ontario, Québec

### Justification de la désignation

Cette plante vivace basse est restreinte aux sols sablonneux dans le sud de l'Ontario. Depuis la dernière évaluation, cette espèce a été découverte dans deux nouveaux sites et est disparue de deux autres sites. L'ensemble de la population est demeuré relativement stable, mais les cinq sous-populations sont menacées par les activités récréatives et la possibilité de feu de friches.

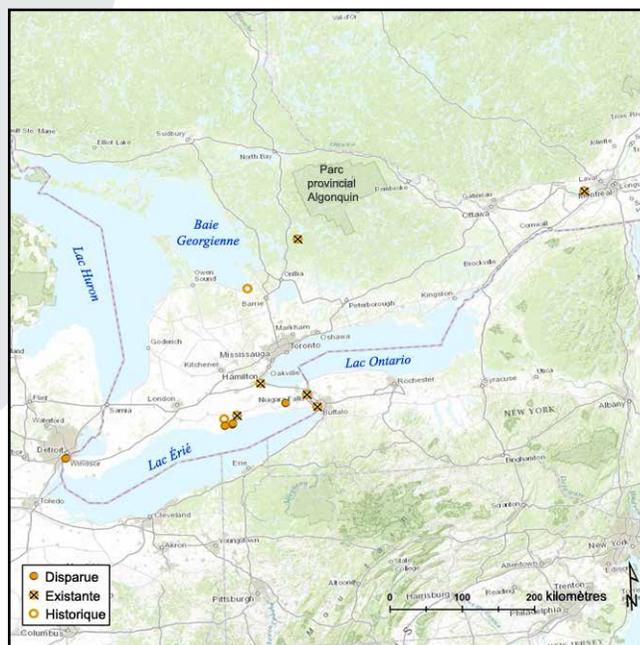
### Description et importance de l'espèce sauvage

La chimaphile maculée (*Chimaphila maculata*) est une petite plante vivace basse à feuilles persistantes qui est ligneuse à la base et se propage à l'aide de

rhizomes pour former des colonies. Chaque tige porte des feuilles vert-bleu épaisses et dentées qui sont disposées en verticilles et dont la nervation est panachée de blanc. Le verticille de feuilles est surmonté d'une tige portant une à cinq fleurs blanches ou rosâtres à port retombant. Pour une année donnée, seules certaines tiges d'une sous-population produisent des fleurs. Les capsules arrondies se redressent après la floraison et contiennent de nombreuses graines minuscules.

### Répartition

La chimaphile maculée est présente dans l'est de l'Amérique du Nord, au Mexique et en Amérique centrale. Dans l'est de l'Amérique du Nord, on la trouve depuis le sud du Michigan et de l'Ontario jusqu'au sud du New Hampshire et du Maine, vers l'est, et jusqu'au Mississippi et au nord de la Floride, vers le sud. Par le passé, la chimaphile maculée était plus répandue dans le sud de l'Ontario et dans le sud-ouest du Québec. Aujourd'hui, il subsiste quelques sous-populations dans le sud de l'Ontario, et on la considère disparue du Québec.



Sous-populations de chimaphile maculée au Canada. Cette figure illustre toutes les sous-populations répertoriées au Canada jusqu'à maintenant. Sources : NHIC, 2015; CDPNG, 2015.

## Habitat

La chimaphile maculée est une espèce du sous-étage typiquement associée aux forêts et aux boisés mixtes de chênes ou de chênes et de pins sur sol sec à frais. La plante pousse généralement dans un sol sableux bien drainé, exempt de gros fragments, pauvre en nutriments et dont la teneur en matière organique est faible.

## Biologie

La floraison de la chimaphile maculée se produit à la fin du mois de juillet et au début du mois d'août. Elle se reproduit par voie clonale ou à partir de graines. Comme les tiges proviennent de rhizomes traçants, les touffes ou les groupes contigus de tiges constituent probablement des ramets plutôt que des individus génétiquement distincts. Les graines minuscules de cette famille de plantes, semblables à des grains de poussière, sont surtout dispersées par le vent.

## Taille et tendances des populations

Au Canada, on compte actuellement cinq sous-populations existantes. Selon les relevés effectués entre 2011 et 2014, la population totale au Canada serait d'au moins 3 587 (~3 600) tiges. Le nombre d'individus génétiquement distincts n'est pas connu, mais on présume qu'il est inférieur à ce chiffre. Les populations déclarées antérieurement s'élevaient à quelques centaines de tiges, mais deux des sous-populations existantes (et plusieurs sites plus petits) ont été découvertes après la diffusion du dernier rapport de situation et sont toutes deux assez isolées des autres sites existants. Il ne s'agit probablement pas de sous-populations nouvellement établies; cette découverte pourrait découler de l'intensification des activités de recherche et de communication des observations. La plupart des sites connus depuis environ l'an 2000 sont demeurés au minimum stables, mais certains présentent une abondance et une étendue accrues, comme l'indique le suivi effectué régulièrement.

On compte en outre deux sous-populations historiques et six sous-populations disparues. Il est possible que des individus aient persisté à l'un ou l'autre des sites historiques. La plupart des mentions d'individus disparus n'ont été obtenues qu'à partir de données vagues sur leur localisation ou leur population et les individus n'ont jamais été retrouvés. Une petite sous-population découverte près de Montréal en 1992 pourrait avoir été plantée, et on croit aujourd'hui qu'elle a disparu.

## Menaces et facteurs limitatifs

Les activités récréatives représentent probablement la principale menace pesant sur les sous-populations existantes de chimaphile maculée, mais les incendies risquent d'avoir le plus de conséquences, car cette espèce ne semble pas persister après un feu. La plupart des sites existants sont de propriété publique et sont protégés des pertes attribuables au développement, mais de nombreux sites sont accessibles à la population, et il se peut que certains d'entre eux soient vulnérables aux dommages occasionnés par les VTT et au compactage du sol dans les sentiers pédestres adjacents. Beaucoup de sites ne semblent pas être menacés dans l'immédiat, bien que leur petite taille et leur étendue géographique les rendent vulnérables à des perturbations localisées. Des espèces envahissantes sont présentes sur quelques sites ou à proximité de ces derniers, mais ne semblent pas nuire au nombre de ramets (ou tiges) de ces sous-populations. La dégradation de l'habitat (p. ex. par le déversement de déchets) pourrait aussi avoir des effets limités sur certaines sous-populations de chimaphile maculée. Il se peut que cette espèce soit restreinte dans une certaine mesure en raison de sa dépendance aux champignons mycorhiziens du sol et de la biologie de sa reproduction.

## Protection, statuts et classements

La chimaphile maculée a été désignée « en voie de disparition » pour la première fois par le COSEPAC en 1987. Ce statut a été revu et confirmé en 1998 et en 2000. L'espèce est actuellement désignée « en voie de disparition » aux termes de la *Loi sur les espèces en péril* (LEP) et de la *Loi sur les espèces en voie de disparition* (LEVD) de l'Ontario. En Ontario, l'espèce et son habitat sont protégés en vertu de la LEVD.

La cote de conservation mondiale de la chimaphile maculée est G5, soit « non en péril ». Au Canada, la chimaphile maculée est classée N2 (en péril). En Ontario, elle est classée S2 et au Québec, SX. La chimaphile maculée est considérée comme étant non en péril (N5) aux États-Unis, mais au sein même de ce pays, elle est désignée gravement en péril (S1) en Illinois, et en péril (S2) au Vermont, au Maine et au Mississippi. L'espèce est aussi protégée par la loi en Illinois, où elle a été désignée comme espèce en voie de disparition.

Source : COSEPAC. 2017. Évaluation et Rapport de situation du COSEPAC sur la chimaphile maculée (*Chimaphila maculata*) au Canada. Comité sur la situation des espèces en péril au Canada. Ottawa. xiv + 42 p.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter l'adresse suivante : [www.sararegistry.gc.ca](http://www.sararegistry.gc.ca).

N° de cat. : CW69-14/257-2016-1F-PDF  
ISBN: 978-0-660-07339-2

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les droits de reproduction, veuillez communiquer avec le Centre de renseignements à la population d'Environnement et Changement climatique Canada au 1-800-668-6767 (au Canada seulement) ou 819-997-2800 ou par courriel à [ec.enviroinfo.ec@canada.ca](mailto:ec.enviroinfo.ec@canada.ca).